

exemples sont donnés par les qualificatifs d'orientation, Nord, Est, Sud, Ouest, qu'il est facile de remplacer par leurs traductions en malgache; ainsi, on écrirait: «Midongy Atsimo» à la place de «Midongy du Sud»,

«Fenoarivo Afovoany» au lieu de «Fenoarivo Centre», «Mananano Ambony» à la place de «Haute Mananano»; Etablissement d'un dictionnaire ou d'un glossaire géographique complet.

## LA TRANSLITTÉRATION

### Document présenté par l'Organisation internationale de normalisation (ISO)<sup>1</sup>

L'objet de l'Organisation internationale de normalisation, formulé dans sa constitution, est de favoriser le développement de la normalisation dans le monde, en vue de faciliter entre les nations les échanges de marchandises et les prestations de services et de réaliser une entente mutuelle dans les domaines intellectuel, scientifique, technique et économique.

Les membres de l'ISO sont des organismes nationaux (un par pays) qui expriment le point de vue de leur pays lors de l'établissement de recommandations pour des normes internationales. A ce jour, 56 pays sont membres de l'ISO. Par ailleurs, les représentants d'un certain nombre de pays en voie de développement qui ne possèdent pas d'organisme attiré de normalisation font partie de l'ISO en qualité de membres correspondants.

L'organisation jouit d'un statut consultatif auprès des organismes des Nations Unies.

Pour répondre à de nombreuses demandes, l'ISO s'occupe activement, depuis plusieurs années, de l'élaboration de systèmes internationaux pour la translittération des caractères ou signes de divers alphabets en caractères latins. Après une étude détaillée, qui peut demander des années de recherche, de discussions et de consultations, un comité technique spécialisé de l'ISO prépare des projets de propositions. Celles-ci sont transmises à tous les membres de l'ISO sous forme de projets de recommandations. Les observations et les suggestions formulées aux divers stades et visant à améliorer ou à modifier ces projets de recommandations sont ensuite examinées par le Comité technique jusqu'à approbation du projet de recommandation par les organismes membres de l'ISO, et le projet est alors soumis à l'acceptation du Conseil de l'ISO.

Le système de l'ISO implique donc non seulement un examen détaillé par des spécialistes, mais une très large consultation internationale entre tous les pays membres.

La première réalisation de l'ISO dans le domaine de la translittération est la recommandation R 9 relative au «Système international pour la translittération des caractères cyrilliques», dont la première édition a été publiée en octobre 1955. Elle concerne la translittération en caractères latins des caractères cyrilliques employés dans les langues slaves, c'est-à-dire le russe (y compris le biélorusse), le bulgare, l'ukrainien et le serbe. Une deuxième édition de la recommandation est actuellement en préparation.

En 1961, l'ISO a publié la recommandation R 233 relative au «Système international pour la translittération des caractères arabes». Elle traite de la translittération en caractères latins des caractères employés dans les langues qui se servent de l'écriture arabe, c'est-à-dire, en plus de la langue arabe elle-même, des langues comme le persan et l'ourdou.

<sup>1</sup> Le texte original de ce document a paru sous la cote E/CONF.53/L.73.

## ORTHOGRAPHE ET TRANSCRIPTION DES NOMS GÉOGRAPHIQUES EN BULGARIE

### Document présenté par la Bulgarie<sup>1</sup>

En République populaire de Bulgarie les problèmes théoriques et pratiques que posent la transcription et la

<sup>1</sup> Le texte original de ce document a paru sous la cote E/CONF.53/L.79.

La recommandation R 259 de l'ISO, relative à la «Translittération de l'hébreu», a été publiée en 1962 et concerne l'écriture hébraïque.

Les travaux relatifs à la recommandation de l'ISO sur la «Translittération des caractères grecs en caractères latins» sont déjà très avancés, et l'on pense qu'elle pourra être publiée prochainement.

L'élaboration, ou l'adoption, de systèmes différents de translittération en caractères latins donnerait lieu sans aucun doute à des difficultés dans les communications internationales et ne ferait que rendre la situation plus confuse. Il convient de s'entendre sur un système unique de translittération pour faciliter la coopération dans les activités scientifiques et culturelles internationales et les échanges d'informations et d'idées. Il faut que ce système soit approuvé au moyen de consultations internationales et qu'en outre il soit valable dans tous les domaines d'application.

Les systèmes de translittération de l'ISO ne sont pas entièrement nouveaux; d'un autre côté on a tenu dûment compte, pour les mettre au point, de translittérations plus anciennes et généralement admises. Des consultations et une entente à l'échelle internationale, telle a été la règle suivie pour leur préparation. De plus, les systèmes de translittération de l'ISO sont destinés à être employés dans tous les domaines et, en outre, sont conçus pour convenir tant aux pays de langue anglaise qu'aux autres pays qui emploient l'alphabet latin mais auxquels les usages de la graphie anglaise ne sont pas nécessairement familiers. Il serait par conséquent extrêmement souhaitable que toute conférence appelée à discuter de la translittération dans un domaine particulier tienne pleinement compte des systèmes de translittération que l'ISO a déjà élaborés et fait adopter sur le plan international.

Ces considérations n'excluent pas la possibilité qu'un système national de translittération ou de transcription soit utilisé dans un pays sur le plan interne, en même temps que le système international de translittération. Cependant, pour l'usage international, il convient évidemment de donner la préférence à un système international.

L'organisation souhaiterait avoir l'occasion d'apporter d'autres améliorations aux moyens dont elle dispose pour mettre au point des systèmes de translittération acceptables sur le plan international. Par exemple, la participation à ces travaux d'une institution qualifiée ou spécialisée qui ne collabore pas encore avec l'ISO devrait pouvoir s'arranger facilement dans le cadre d'accords mutuellement satisfaisants. L'ISO possède l'appareil nécessaire pour une action internationale visant à mettre au point des systèmes de translittération et ses services sont à la disposition de la Conférence.

graphie des noms géographiques sont, d'une façon générale, étudiés par deux organismes: l'Institut de langue bulgare de l'Académie des sciences de Bulgarie et le Bureau central de géodésie et de cartographie.

A l'Institut, des études très approfondies des toponymes bulgares ont été effectuées pendant plusieurs années et l'on s'est occupé également de questions théoriques concernant la transcription des noms géographiques étrangers.

Au Bureau central de géodésie et de cartographie, des travaux se sont poursuivis pendant de nombreuses années pour préciser les toponymes bulgares en vue de la publication de cartes exactes du pays et pour transcrire un grand nombre de noms géographiques d'autres pays. Le travail de transcription de noms géographiques étrangers a été effectué principalement pour les besoins d'une cartographie à petite échelle qui utilise le plus grand nombre de noms géographiques transcrits.

Sur décision du Conseil des ministres de la République populaire de Bulgarie, le Conseil de l'orthographe et de la transcription des noms géographiques a été établi en 1964. Il dépend du Bureau de géodésie et de cartographie mais fonctionne comme un organisme extra-gouvernemental et ses décisions ont force obligatoire pour les institutions et organisations. Cela prouve que la transcription des noms géographiques étrangers pour répondre à des besoins immédiats d'ordre pratique intéresse particulièrement les autorités supérieures du pays ainsi que les milieux culturels bulgares les plus étendus.

C'est grâce à sa composition très représentative que le Conseil peut atteindre ses objectifs. Il comprend des représentants d'un certain nombre d'instituts de l'Université de Sofia (Instituts de langue bulgare, d'histoire, d'études balkaniques, de géographie, etc.), ainsi que des représentants de plusieurs ministères, des organisations cartographiques de Bulgarie, etc. Il invite en outre fréquemment des experts de diverses langues à formuler des observations sur ses différents travaux.

Le Conseil a pour objet la normalisation de l'orthographe et de la transcription des noms géographiques en vue d'assurer l'exactitude de leur transcription et de leur utilisation dans les travaux de cartographie, dans la presse, à la radio, etc.

Le Conseil publie des listes de noms géographiques de pays étrangers transcrits en bulgare, précisant la transcription des différents noms géographiques en territoire bulgare et comment ils doivent être orthographiés sur les cartes. Les listes de noms géographiques transcrits et les instructions données par le Conseil servent de base pour unifier la transcription et l'orthographe des noms géographiques pour tous les organismes officiels de Bulgarie.

Etant donné que les plus fortes demandes de noms géographiques transcrits sont le fait de la cartographie, ce sont ces demandes qui déterminent le nombre total de noms géographiques transcrits. Ainsi, en satisfaisant les demandes de la cartographie, on fait face à tous les autres besoins (presse, radio, maisons d'édition, etc.). Le volume de travail est aussi déterminé par un deuxième élément, régional celui-là, qui tient compte des besoins, naturellement plus considérables, de transcription des noms des pays voisins avec lesquels la Bulgarie entretient des relations culturelles, économiques et politiques beaucoup plus importantes.

Le Conseil est convenu de faire porter ses travaux sur le nombre de noms géographiques nécessaires à l'établissement de cartes à l'échelle du 1/5 000 pour la Bulgarie elle-même, à l'échelle du 1/500 000 pour les pays de la péninsule

Balkanique, à l'échelle du 1/1 000 000 pour les pays européens et à l'échelle du 1/2 500 000 pour tous les autres pays.

Pour la transcription des noms géographiques, le Conseil cherche à assurer la transcription phonétique exacte des noms étrangers avec les moyens et possibilités qu'offre la langue bulgare, tout en observant les règles fondamentales de l'orthographe et de la prononciation littéraire bulgares. De plus, nous estimons, en nous efforçant d'assurer la transposition phonétique de la langue officielle parlée par la plupart des habitants d'un pays donné, suivre un principe juste, répondant aux nécessités des échanges culturels entre nations.

La transcription exacte des noms géographiques est impossible sans un contact constant et profitable entre nations, contact qui se traduit par:

La fourniture de données d'origine pour la toponymie des pays;

Un échange constant de renseignements (colloques scientifiques, échange de publications, études, etc.);

La revision réciproque des travaux de transcription des noms géographiques;

La publication d'un périodique pour éclaircir les problèmes théoriques liés à la transcription des noms géographiques.

A cet égard, nous appuyons pleinement le point de vue du Groupe d'experts<sup>2</sup> préconisant l'organisation de conférences régionales pour l'échange de données d'expérience.

Nous estimons qu'une étude spéciale des problèmes que pose la normalisation de la transcription des noms géographiques est également nécessaire pour les besoins de la cartographie, qui est le plus important des instruments de vulgarisation des noms géographiques. La solution de ces problèmes soulève un certain nombre de questions qui sont du ressort des linguistes, géographes et cartographes. Un exemple très concret à ce sujet est l'établissement d'une carte internationale du monde à l'échelle du 1/2 500 000, grâce aux efforts conjugués de l'URSS, de la République démocratique allemande, de la Hongrie, de la Tchécoslovaquie, de la Pologne, de la Roumanie et de la Bulgarie.

Les renseignements sur les travaux effectués dans notre pays seraient incomplets si nous ne mentionnions pas leur volume et leur étendue. Pendant les 30 derniers mois, le Conseil a examiné et approuvé 11 listes de transcriptions de noms géographiques d'Europe et d'Amérique. Au cours de ce travail, le Conseil a établi un certain nombre de principes relatifs à ses méthodes de travail (revision préliminaire et discussion des listes à approuver, etc.), ainsi que des principes à appliquer pour la transcription des noms géographiques (en ce qui concerne notamment les noms consacrés, les termes de nomenclature géographique, la façon de rendre les particularités de différentes langues à l'aide du système d'orthographe bulgare, etc.).

Il n'est pas douteux que l'initiative des Nations Unies en vue d'aider à unifier les travaux de conseils nationaux d'orthographe et de transcription des noms géographiques peut avoir une influence bénéfique sur notre travail; nous lui apportons donc très volontiers notre appui.

<sup>2</sup> Voir annexe, p. 157.